



Direction Sport Enfance Jeunesse

PROJET PEDAGOGIQUE ACCUEIL ADO

Accueil de loisirs 11-17 ans
"ANIMA'JEUNES- ANIM'ADOS"

-

Vacances loisirs
Vacances en mouvement
Séjour activités accessoires

Année scolaire 2025-2026

**« L'adolescent est l'amalgame d'un adulte en « devenir » et d'un enfant en « revenir » »
José Saint-Louis**



COORDONNEES DE LA STRUCTURE

Direction Enfance Jeunesse Sport Service Enfance Jeunesse (SEJ)

03 place François Mitterrand 63370 Lempdes

Tél : 04.73.83.63.99 Port : 07.87.39.04.81

Mail SEJ : enfancejeunesse@mairie-lempdes.fr

Mail référent jeunesse : referentjeunesse@mairie-lempdes.fr

L'accueil ado regroupe à la fois :

- Le programme vacances loisirs, le programme vacances en mouvement et les séjours activités accessoires.
- L'accueil de loisirs 11-17 ans a pour vocation de proposer des activités variées et de qualités contribuant à l'épanouissement et à l'enrichissement personnel de chaque jeune, cette démarche s'appuie sur une dynamique de projet.

L'accueil ados est une structure municipale gérée par la Direction Enfance Jeunesse Sport (DEJS) de la ville de Lempdes.

Ce projet pédagogique s'intègre au Projet Educatif De Territoire. Le projet pédagogique élaboré par l'équipe d'animation détermine les objectifs éducatifs de la structure.

Le projet pédagogique est l'application directe du Projet Educatif. Il applique les valeurs éducatives à un cadre spécifique.

I- LE PUBLIC ACCUEILLI

Généralités sur le public accueilli

La jeunesse est variée et il serait tentant de réduire cette tranche d'âge à une seule catégorie homogène, celle du « jeune » ou de « l'adolescent », qui vivrait la même expérience, partagerait les mêmes besoins et aspirations. Il est donc essentiel de garder à l'esprit les « jeunesses » afin de ne laisser personne de côté, tant dans le cadre de ce projet pédagogique que dans la mise en œuvre des objectifs éducatifs.

Les besoins des jeunes sont nombreux et se manifestent dans différents aspects de la vie quotidienne : éducation, emploi, santé, accès aux droits, logement, vie locale et loisirs. Les besoins d'un jeune varient selon sa situation, ce qui exige un accompagnement personnalisé pour y répondre. Les parcours de la jeunesse sont complexes et diversifiés, ce qui nécessite des actions adaptées.

Les objectifs de l'action

- Offrir à chaque jeune un refuge au sein d'un accueil qui lui est spécifiquement destiné, avec des professionnels à l'écoute de ses besoins.
- Offrir la possibilité à un jeune de participer à des activités individuelles et collectives, adaptées à ses intérêts et à ses besoins.
- Permettre à un jeune de s'épanouir à travers la découverte des autres et de son environnement.
- Permettre à un jeune de s'engager au sein d'un projet qui soit profitable à lui-même comme aux autres.

- Valoriser les initiatives menées par les jeunes auprès des familles ou, de manière plus générale, auprès des habitants et des élus.
- Encourager l'organisation de moments d'échange entre les jeunes et leur cercle familial.

Objectifs généraux issus du Projet Educatif de Territoire

1. Créer des espaces propices aux échanges entre pairs, jeunes et professionnels,
2. Favoriser la prise d'initiative des jeunes au sein de la commune,
3. Développer l'offre de loisirs, culturels, sportifs, scientifiques et techniques en adaptant les modalités de fonctionnement actuelles et en proposant de nouveaux outils et espaces d'accueil.
4. Associer les familles aux actions développées par le Service Jeunesse et initiées par les jeunes.

Objectifs du Service Jeunesse

Objectif général du Service Jeunesse :

Accompagner les jeunes âgés de 11 à 17 ans et résidants à Lempdes dans la transition d'une animation dite « occupationnelle » vers un parcours d'éveil à la citoyenneté active et à l'affirmation de soi :

- Favoriser la connaissance de soi et de son territoire,
- Accompagner les jeunes dans leur développement, pour davantage de sérénité et d'épanouissement,
- Accompagner les jeunes vers une citoyenneté éclairée, moteurs de l'engagement local.

Objectifs stratégiques au sein de l'ALSH 11-17 ans :

- 1) Faire évoluer la posture de l'équipe d'animation vers un rôle d'accompagnateur et de facilitateur auprès des jeunes.
- 2) Créer des espaces et des activités qui offrent aux jeunes Lempdais.es les opportunités concrètes de développer leur curiosité pour le monde et d'approfondir la compréhension d'eux-mêmes et de leur territoire.
- 3) Laisser des espaces de temps libre et de relâchement pour garantir l'équilibre et l'autonomie des jeunes.

Objectifs opérationnels au sein de l'ALSH 11-17 ans :

- 1) Former l'équipe d'animation aux enjeux actuels liés à l'accompagnement des jeunes.
- 2) Faire évoluer les jeunes vers un équilibre entre activité de consommation et activité pédagogique.
- 3) Construire le programme « vacances en mouvement » en mode « projet » de façon systématique, à chaque période de vacances.
- 4) Rédiger les fiches projets pour chaque semaine de vacances, du même type que proposé ici.
- 5) Rédiger une fiche bilan à chaque fin de période de vacances,
- 6) Construire les programmes d'activités autour de trois enjeux :
 - L'affirmation et la connaissance de soi (pour le jeune), exemple le projet « création jeux de société » à l'automne 2025.
 - Développer la curiosité des jeunes à travers la découverte de leur territoire et de l'engagement citoyen, exemple le projet « musique et mémoire » au printemps 2025.

II- LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Les moyens humains

Personnel de direction	FONTALIVE Maëva, diplôme BPJEPS LTP et APT
Personnel d'animation	BONIN Emma BPJEPS LTP et RAMOGER-BRAVO Hugo License STAPS mention ES
Autres intervenants	<ul style="list-style-type: none">• Responsables associatifs,• Prestataires,• Artisans, commerçants.

Toutes les activités sont encadrées par des personnes diplômées en fonction de leurs différents champs d'interventions.

Les moyens financiers

Un budget de fonctionnement annuel est approuvé par le Conseil Municipal. Il est élaboré et administré par la responsable du Service Jeunesse, en collaboration avec le Directeur Enfance Jeunesse Sport. Ce budget est élaboré en s'appuyant sur le plan d'action établi dans le cadre de la politique jeunesse de la commune, et il vise à atteindre les divers objectifs mentionnés précédemment.

Inscription et réservations :

Les inscriptions et réservations s'effectuent sur le portail famille, espace dédié, mis en place par la commune et géré en partie par le Service Enfance Jeunesse. La prise de rendez-vous est possible pour tout besoins d'informations au sein du Service Enfance Jeunesse, situé 01 rue Saint Verny 63 370 LEMPDES.

Infrastructures

L'accueil ado dispose d'un espace d'accueil dédié à la jeunesse, situé au 02 rue Antoine de Saint Exupéry à Lempdes. Ce lieu est ouvert pendant les périodes scolaires ainsi que durant les vacances, où il offre à la fois un accueil de loisirs et un accueil libre.

Les installations sportives et culturelles de la commune sont également mises à profit pour des activités d'animation, d'échange, de rencontre et de détente.

Les séjours activités accessoires s'organisent sur le territoire national dans des structures agréées Jeunesse et Sport.

Les transports :

Certaines animations se déroulent hors commune sur différents sites en fonction des activités retenues. La ville met à notre disposition, un bus de 60 places avec un chauffeur ainsi qu'un minibus de 9 places conduit par l'animateur en charge du groupe. Les services de transports en commun de la T2C pourront également être utilisés. Des services de transports privés sont également utilisés de façon exceptionnelle avec l'entreprise Faure Auvergne.

Les consignes de sécurité et le comportement à tenir pendant les trajets seront indiqués par l'équipe d'animation.

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire.

La communication :

- Le Service Enfance Jeunesse est le principal lieu d'information,
- Un mois avant le début des vacances scolaires, le programme est consultable sur le site internet de la ville,
- Des outils de communication sont également utilisés : le bulletin d'information local « Lempdes Info », l'application Intramuros, le compte Instagram et Facebook « espacejeuneslempdes » et promeneur du net.
- Le quotidien « La Montagne » sert d'outil pour valoriser les projets des jeunes à l'échelle locale,
- Le collège St Exupéry de Lempdes nous permet la diffusion des infos (réseau information : ENT),
- Les jeunes relaient eux aussi parfaitement l'information.

III- L'ORGANISATION DE CETTE ACTION :

Définition et rôle de chacun :

Il est essentiel pour chaque accompagnateur, peu importe son rôle, de faire preuve de bienveillance, de favoriser une bonne entente entre les jeunes, d'agir en tant que « médiateur » lors des conflits, et d'assurer un rapport de justice et d'égalité, que ce soit dans des contextes formels ou informels.

▪ Le référent jeunesse/directeur

- Il assure la sécurité physique et émotionnelle des jeunes fréquentant l'accueil ado et veille au respect des réglementations.
- Il participe à l'aménagement de l'espace jeunesse dans la commune et contribue à l'animation de ce lieu.
- Il accueille les jeunes, les accompagne et les encadre dans la réalisation de projets citoyens, culturels et de loisirs.
- Il agit comme un intermédiaire pour informer et communiquer des ressources et des aides aux jeunes.
- Il est responsable de la coordination et de l'animation de l'ensemble du personnel ainsi que des intervenants extérieurs, et peut également participer aux activités d'animation.
- Il développe des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique, s'assure du renouvellement des activités, élabore les programmes en collaboration avec son équipe d'animation et les jeunes et établit des partenariats.
- Il sait écouter les jeunes, les parents, les animateurs et tous les acteurs impliqués, gérant ainsi les conflits tout en rendant compte à sa hiérarchie.
- Il valorise les initiatives des jeunes au sein de la commune en organisant des événements pour les familles, les habitants de Lempdes et les élus.

▪ L'animateur

L'animateur accueille un groupe de jeunes, il conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre d'un projet pédagogique qui s'inscrit dans la continuité du projet éducatif.

Dynamique et avenant, il est le garant d'un savoir être et d'un savoir-faire. Garant de la sécurité des adolescents, il se doit d'expliquer et de faire respecter le règlement intérieur du service enfance jeunesse et de son accueil ado auprès des jeunes.

Il est capable de travailler en équipe et doit pouvoir communiquer efficacement tant avec ses collègues

qu'avec la direction. Il participe activement aux différents temps de travail de l'accueil de loisirs, permettant ainsi d'être force de proposition lors des temps de préparation et d'évaluation.

L'animateur sait s'adapter aux différentes situations rencontrées. Il adopte une posture d'agent du service public, respectant les devoirs de réserve et de confidentialité. Disponible, cordial et à l'écoute, il se garde de tout jugement et projette une image positive de la collectivité, tout en respectant le matériel et son environnement de travail.

Les attentes de la part de l'équipe pédagogique

Chaque membre de l'équipe doit agir avec politesse et respect envers toutes les personnes impliquées dans l'accueil des jeunes (parents, jeunes, responsables associatifs, prestataires, élus, etc.). Il est essentiel de bien les accueillir et de prendre le temps d'écouter et d'échanger.

Les comportements attendus de l'équipe pédagogique incluent des attitudes « éducatives », responsables et sécuritaires. Chacun doit également veiller à maintenir la cohésion en respectant les décisions des autres dans leurs rôles. L'animateur se doit d'être un modèle pour les jeunes, affichant un comportement exemplaire. Les échanges d'informations et la reconnaissance de la parole de chacun constituent la base des diverses actions menées et à venir.

IV- MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Périodes et horaires d'ouvertures

L'accueil de loisirs 11-17 ans fonctionne toutes les vacances scolaires : automne, fin d'année, hiver, printemps, été. Il est fermé la première semaine des vacances de fin d'année et les deux premières semaines d'août. Deux formules de vacances sont proposées :

- Vacances en mouvement : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00,
- Vacances Loisirs : le lundi et jeudi de 9h00 à 17h00 et le mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30. Des veillées sont également proposées les mardis soir de 18h00 à 21h30.
- Séjour activités accessoires : Chaque dernière semaine de juillet et août, du lundi au mercredi.

Inscriptions

Un programme sous forme de plaquette présentant les activités est consultable et imprimable sur le site internet et les réseaux sociaux de la ville, sur l'ENT du collège et sur les réseaux sociaux du service jeunesse avant le début des vacances. Les inscriptions se font pour les Lempdais au sein du portail famille de la commune, pour les extérieurs auprès du Service Enfance Jeunesse. Le nombre de places étant limité (en fonction des activités), les premières réponses retournées font les premiers inscrits. Les familles et les jeunes s'engagent à respecter le règlement intérieur au moment où le dossier d'inscription est rempli. La participation financière varie en fonction du temps d'activité (semaine, journée, demi-journée et veillée) et du quotient familial de la famille. Un tarif préférentiel est mis en place lors d'une inscription à la semaine.

La programmation

Des temps de réunion sont organisés avec l'équipe d'animation afin de préparer un programme d'activité pour chaque période de vacances. Des ateliers par petits groupes sont également organisés sur chaque période de vacances. Le but est de réfléchir, proposer et d'organiser les prochaines vacances, conjointement avec les jeunes pour que ceux-ci puissent devenir « acteurs » de leur temps libre.

Relations avec les familles

Sur cette tranche d'âge, nous constatons une difficulté à intégrer les parents.

Pendant les jours et les heures d'ouverture du Service Enfance Jeunesse, les parents peuvent nous rencontrer ou nous contacter directement par l'intermédiaire de mail, portable...

Nous communiquons également à travers les réseaux sociaux en diffusant des informations et des photos ou vidéos résumant les activités et/ou les vacances.

Deux temps de réunion sont proposés pour le partage d'informations concernant les séjour activités accessoires.

Rythme de vie

Pendant le séjour activités accessoires, l'équipe d'animation veillera à créer un esprit de groupe en respectant leur environnement. Afin de respecter le rythme de vie de l'adolescent, l'équipe d'animation mettra en œuvre des activités en fonction des besoins des jeunes. Des temps calmes (après le repas, les trajets, soirée...) seront aménagés et propices à différents échanges, mais aussi à la récupération pendant les activités.

Programmation

Les activités fonctionnent par groupe et l'équipe met en place des activités en lien avec les caractéristiques du public adolescent, de leurs besoins et de leurs envies. Les conditions météorologiques : orage, canicule, alerte intempérie seront surveillées hebdomadairement et quotidiennement par l'équipe d'animation. Elle consultera le bulletin météo ou sur internet afin d'anticiper, modifier, organiser la journée et amener des modifications si nécessaire le jour même.

Déplacement sans encadrement

Ils sont autorisés uniquement dans les conditions précisées par l'équipe d'encadrement et dans le respect de certaines conditions : lieu de rendez-vous, horaires et sécurité. Ils ne sont pas systématiques et toujours en petit groupe.

Liaison amoureuse

Les adolescents ont le droit d'avoir une vie affective et sentimentale avant et/ou pendant leur participation à l'accueil de loisirs. L'équipe respectera leur intimité et veillera à ce que la relation reste discret aux regards des autres adolescents.

Toute relation amoureuse ou sexuelle entre un membre de l'encadrement et un mineur est strictement interdit et sanctionnable par le Code Pénal.

Tabac

La loi interdit de fumer à l'intérieur des locaux accueillant des mineurs en centre de vacances. La consommation de cigarettes peut être tolérée que sur les temps libres et dans les conditions données par l'équipe d'encadrement et à l'écart des autres mineurs non-fumeur. L'équipe d'animation souhaite l'accord des parents afin d'être sûr que personne ne commence à fumer pendant le séjour.

Alcool et drogue

Selon la loi, la vente de boissons alcoolisées aux jeunes de moins de 18 ans est interdite. La consommation est donc interdite pendant le séjour.

La consommation et la détention de produits stupéfiants sont strictement interdites par les lois françaises. Toute personne en possédant s'expose à des poursuites.

Évaluation :

A la fin de chaque période de vacances, l'équipe se réunit pour évaluer et proposer si besoin des pistes d'amélioration.

Former l'équipe d'animation aux enjeux actuels liés à l'accompagnement des jeunes.

Résultats quantitatifs :

Taux de participation de l'équipe aux formations proposées.

Nombre de formations proposées au cours de l'année, au minimum 2.

Résultats qualitatifs :

Evolution des compétences : les animateurs se sentent plus confiants dans l'approche de thèmes spécifiques.

Cohérence Pédagogique : uniformisation des pratiques d'accompagnement et du langage utilisé par l'équipe face aux jeunes.

Faire évoluer les jeunes vers un équilibre entre activité de consommation et activité pédagogique.

Résultats quantitatifs :

Ratio d'activités : atteindre un ratio minimum de 60% d'activités pédagogiques/structurées (ex les matins) pour 40% d'activités de consommation/temps libre non encadré dans le programme des vacances (ex les après-midis).

Construire le programme « vacances en mouvement » en mode « projet » de façon systématique, à chaque période de vacances.

Résultats quantitatifs :

Systématisation : 100% des programmes de vacances en mouvement sont construits autour d'un thème/projet central (appliqué sur toutes les périodes de l'année).

Résultats qualitatifs :

Le programme est perçu comme structuré, logique et cohérent par les jeunes et les parents (chaque activité sert le thème du projet).

Implication de l'équipe : l'équipe d'animation s'approprie la méthode projet et est capable de la mettre en œuvre de manière autonome.

Rédiger les fiches projets pour chaque semaine de vacances, du même type que proposé ici.

Résultats quantitatifs :

Achèvement : 100% des semaines de vacances planifiées disposent d'une fiche projet complète et validée avant le début des activités.

Rédiger une fiche bilan à chaque fin de période de vacances,

Résultats quantitatifs :

100% des périodes de vacances sont clôturées par une fiche bilan rédigée.

Résultats qualitatifs :

Analyse Pertinente : La fiche bilan contient une analyse constructive des réussites et des échecs, permettant de définir des axes d'amélioration précis pour le programme suivant.